



*Version auteur*

## EXPRESSION ET POSITION DU SUJET PRONOMINAL : EVOLUTION EN FRANÇAIS

### Abstract

Modern French greatly differs not only from other Romance languages but also from Old French with regard to the position and the expression of pronominal subjects. In this paper we try to provide some explanations for the specificity of the postverbal position, and for the way it has evolved, partly in connexion with its expression. In particular, we underline the necessity of taking into account the relation of the utterance with the preceding context, which is in fact a decisive factor in determining the position of the subject. Then we consider the evolution of pronominal subjects in the framework of grammaticalization, and we finally set the development of 'subject-verb' sequences in the context of the more general evolution of French, in comparison with other Romance languages.

### 1. Introduction

En français moderne, la syntaxe du sujet dans les propositions déclaratives est fortement contrainte : son expression est obligatoire, sauf en cas de coordination immédiate entre prédicats avec sujet et temps identiques (*il se leva et sortit*), et sa position est majoritairement préverbale. En effet, ce n'est que dans certains contextes informationnels spécifiques que les sujets nominaux peuvent se rencontrer en position postverbale (voir entre autres Fuchs 2006, Lahousse 2003 et Marandin 2003), et l'inversion<sup>1</sup> des pronoms personnels, plus rare encore, est exclusivement corrélée à la présence en position initiale de certains adverbes épistémiques ou argumentatifs (*peut-être, sans doute, probablement, aussi, aussi bien, en vain, à peine, au moins, du moins, au pire, à peine, tout juste, tout au plus, ainsi, de même, pas davantage, encore, toujours...*<sup>2</sup>), qui ont en commun, comme l'a montré Guimier (1997), de déclencher une mise en balance de la prédication, et de conférer ainsi un caractère non pleinement assertif à l'énoncé, comme en (1) :

- (1) Paul est très fatigué en ce moment : **aussi a-t-il décidé** de renoncer à son voyage ; **peut-être changera-t-il** d'avis dans quelques jours. (énoncé construit)

C'est à la syntaxe des sujets pronominaux que nous nous intéresserons ici : si ses caractéristiques actuelles, de même que son évolution diachronique, sont en partie corrélées à celles des sujets nominaux, elles n'en présentent pas moins des différences suffisamment importantes pour justifier une analyse séparée. De même, les pronoms autres que personnels (indéfinis, possessifs et démonstratifs) ont des spécificités qui ne permettent pas de les assimiler aux pronoms personnels : c'est l'évolution de la syntaxe de ces derniers exclusivement qui sera étudiée ici<sup>3</sup>, tant du point de vue de leur expression que de leur position.

L'approche adoptée est de type fonctionnaliste (*versus* formaliste), dans la mesure où elle accorde une place prépondérante aux notions de contexte et d'usage : il est ainsi postulé que les

<sup>1</sup> Le terme d'« inversion » désigne ici une position minoritaire, et donc quantitativement marquée. Concernant le pronom personnel sujet, dont la position postverbale a toujours été minoritaire, il est employé conjointement à celui de « postposition ».

<sup>2</sup> Il s'agit d'adverbes qui ne tolèrent pas l'inversion nominale : \**Sans doute connaîtra Paul ses résultats demain*, mais qui supportent en revanche l'inversion complexe : *Sans doute Paul connaîtra-t-il ses résultats demain*.

<sup>3</sup> Sujet « pronominal » désignera donc désormais les seuls pronoms personnels.

## Version auteur

changements s'opèrent progressivement, par l'usage, et qu'ils s'initient dans des contextes spécifiques. En outre, la prise en compte des facteurs sémantico-pragmatiques est considérée comme décisive pour rendre compte de l'alternance des constructions sujet-verbe / verbe-sujet.

L'expression et la position du sujet pronominal sont fortement contraintes en français moderne : ce sont des traits qui le distinguent nettement de la plupart des autres langues romanes (à l'exception du Romanche et des dialectes de l'Italie du nord). Ces dernières en effet sont des langues dites « à sujet nul », c'est-à-dire que l'expression du sujet dénote généralement un changement thématique, comme en (2) :

- (2) it. : vacci pure, **io rimango** qui  
'vas-y, si tu veux, moi je reste ici'

Par ailleurs, l'inversion pronominale est possible et plus libre qu'en français, mais elle dénote toujours un effet d'insistance et/ou de contraste :

- (3) it. : Ora **canta lui**  
'maintenant, c'est lui qui va chanter'  
(4) esp. : Lo **hago yo**  
'c'est moi qui le fais'

Le Romanche fait exception : l'inversion y est en effet dite « grammaticale », au sens où elle est obligatoire dès lors que le verbe est précédé de certains éléments (complément, subordonnée, gérondif, participe) :

- (5) rom. : Oz **sun jeu** a casa  
'aujourd'hui je suis chez moi'

Si la syntaxe du sujet pronominal distingue le français moderne des autres langues romanes, elle est aussi bien différente de celle de l'ancien français : en effet tant du point de vue de son expression que de sa position, le pronom personnel sujet a connu une évolution notable, qui a tendu à éloigner le français des autres langues romanes, dont il était bien plus proche par le passé. C'est un aperçu de ce parcours que nous proposons de retracer ici, en décrivant les modalités, et en présentant quelques hypothèses explicatives.

Pour cela, nous rappellerons dans un premier temps les caractéristiques générales de la syntaxe de l'ancien français, avant d'aborder plus précisément l'expression puis la position du pronom personnel sujet. L'évolution du sujet pronominal sera ensuite envisagée dans le cadre de la grammaticalisation, avant d'être replacée, dans une dernière partie conclusive, dans une perspective évolutive plus globale.

## 2. Caractéristiques de l'ancien français

L'ancien français se caractérise par un ordre des mots globalement plus souple qu'en français moderne, au sens où il n'était pas régi par les fonctions syntaxiques : l'objet nominal pouvait se trouver en position préverbale, et le sujet en position postverbale. En ce qui concerne plus précisément le sujet, l'ancien français présente, assez naturellement, les caractéristiques d'une langue romane. D'une part la non expression du sujet y est fréquente, c'est une langue à sujet nul (dite aussi « prodrop ») :

- (6) Li rei Marsilie esteit en Sarraguce.  
**Alez en est** en un verger suz l'umbre.  
Sur un perrun de marbre bloi se **culchet**; (*Chanson de Roland*, vers 1100),

### Version auteur

et elle autorise d'autre part l'inversion « romane » : le sujet, uniquement nominal, suit l'ensemble des formes verbales (ainsi que la négation *pas*) :

- (7a) Tout einsint **ont anonciee li hermite et li saint home** vostre venue plus a de vint anz (*Queste del Saint Graal*, vers 1220)
- (7b) bele buce, bel vis, bele faiture,  
**Cum est mudede vostra bela figure** ! (*Vie Saint Alexis*, 1050)

Plus étonnamment, l'ancien français présente aussi les caractéristiques d'une langue germanique. Le verbe y est en seconde position, précédé d'un élément tonique (c'est une langue dite « V2 »), et l'inversion « germanique » y est courante : dans ce cas, le sujet, nominal ou pronominal, suit immédiatement la forme conjuguée du prédicat verbal, et précède les formes non conjuguées, comme en (8a-b)

- (8a) **Si a li rois einsi atendu** des le tens Josephe jusqu'à ceste hore (*Queste del Saint Graal*)
- (8b) ...et einsi **furent il destruit** par l'anemi et par son amonestement (*Queste del Saint Graal*)

L'ancien français ne peut cependant pas être considéré comme une langue strictement V2. D'une part, l'inversion germanique n'est pas la seule possible pour le sujet nominal, et d'autre part la contrainte du verbe en seconde position n'est pas absolue : on rencontre, bien que rarement, des occurrences de verbe en première position (9a-b) ou en troisième position (10a-d) :

- (9a) **Plurent** Franceis pur pitet de Rollant (*Chanson de Roland*)
- (9b) **Ot** le Gillelmes, s'en a un ris gité (*Le Charroi de Nimes*, XII<sup>e</sup> s.)
- (10a) **Li quens Rollant Gualter de l'Hum apelet** (*Chanson de Roland*)
- (10b) Veez m'espee, ki est e bone e lunge :  
**A Durendal jo la metrai** encuntre (*Chanson de Roland*)
- (10c) Par cele foi que je vos doi  
Se cel anel de vostre doi  
Ne m'envoiez , si que jel voie,  
**Rien qu'il deïst ge ne croiroie** (*Tristan de Beroul*, fin XII<sup>e</sup>)
- (10d) ...et gardez qu' il ne soit a nul home mortel conté que vos l'aiez veü en ceste voie , ne **ge endroit moi n'en parlerai** ja . » (*Mort Artu*, 1230)

Il existe par ailleurs des différences phonétiques et syntaxiques importantes selon la position du sujet pronominal. En position préverbale, le pronom peut porter l'accent et être disjoint, comme en (11) :

- (11) Et **ele tant le conforta**  
[...] Que ele en santé le remist (*Jehan et Blonde*, vers 1230)

Il peut aussi être coordonné et déterminé :

- (12a) **Jou et mi homme** nous voulons vengier d'aus (Clari, *la Conquête de Constantinople*, après 1205)
- (12b) Et **je, ki ai appris autres salus de cevaliers et autres acointements**, m'en retournerai au royaume de la Petite Bretagne (*Tristan en prose*, après 1240)

En revanche, en position postverbale, le sujet pronominal est toujours conjoint. Il n'est séparable du verbe que s'il appartient à un groupe, comme en (13) :

## Version auteur

(13) or avront garnemenz il e si cumpaignon (*Roman de Horn*, 1394)

Dans le modèle positionnel proposé par Skårup (1975), le pronom préverbal se trouve dans la zone préverbale, tandis que le pronom postverbal se trouve dans la zone verbale.

Trois changements majeurs se sont produits dans l'histoire du sujet pronominal : il s'agit du développement de son expression, et de celui de son expression préverbale, ainsi que de la cliticisation du pronom préverbal. Dans la mesure où il est encore difficile d'établir les chronologies fines de ces divers changements, il semble plus raisonnable de parler de probables corrélations entre eux que de strictes relations de cause à effet.

### 3. L'expression du sujet pronominal

#### 3.1. Nature et valeur

Il convient de dire quelques mots sur l'interprétation des sujets non exprimés. On s'accorde généralement à en faire des pronoms personnels, mais le consensus est moindre en ce qui concerne leur position. Il a été proposé, dans des approches d'ailleurs fort différentes (en particulier Foulet 1930, Skårup 1975, Vance 1997, Buridant 2000), de les considérer comme des pronoms postverbaux omis. On avance deux arguments principaux pour cela. Le premier, syntaxique, est lié à la contrainte du verbe en seconde position : en raison de la fréquence des séquences CV(X), on en conclut que, s'il avait été exprimé, le sujet pronominal aurait suivi le verbe. Or, nous l'avons vu, les séquences X<sub>S</sub>proV sont possibles, même si elles sont rares en ancien français (voir aussi (10a-d) ci-dessus) :

(14) Sire nos volons que vos aiez vostre conseil ; et **devant vostre conseil nos vos dirons** ce que nostre seignor vos mandent (Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, vers 1200)

Le second argument est de nature pragmatique : on rencontrerait les sujets non exprimés et les sujets postverbaux dans des contextes analogues. Ce n'est cependant pas le cas : la rareté des séquences 'verbe-sujet pronominal' en fait des constructions marquées du point de vue quantitatif, mais aussi qualitativement. Or les constructions à sujet non exprimé ne présentent pas un tel caractère marqué, ne serait-ce que par leur fréquence. Il nous semble préférable de considérer qu'il existe en ancien français trois types de sujets pronominaux : ceux qui ne sont pas exprimés, ceux qui sont préverbaux, et ceux qui sont postverbaux. Les derniers sont les plus rares, les premiers sont les plus fréquents. La non-expression du sujet est en effet courante, en ancien français, et encore en moyen français, comme en témoignent les quelques chiffres ci-dessous :

## Version auteur

TEXTE	FREQUENCE
<b>Ancien français</b>	
<i>Roland</i> (1100)	74%
<i>Queste del Saint Graal</i> (c.1220) <sup>4</sup>	51%
<b>Moyen français</b>	
<i>Quinze Joyes de mariage</i> (c.1400)	35%
Monstrelet, <i>Chronique</i> (1441)	45%
<i>Roman du Conte d'Artois</i> (1453-1467)	47%
A. de la Sale, <i>Jehan de Saintré</i> (1456)	41%
Commynes <i>Mémoires</i> 1 (1490-1505)	35.6%
Commynes <i>Mémoires</i> 7 (1490-1505)	46.5%
<i>Roman de Jehan de Paris</i> (1494)	37.3%

Tableau 1 : fréquence de la non-expression du sujet dans les propositions déclaratives.

La non-expression du sujet se rencontre le plus souvent dans des contextes dans lesquels l'identification du référent ne fait pas difficulté, et qui dénotent une continuité thématique. A l'inverse, l'expression du sujet signale généralement une discontinuité thématique (changement de temps ou de référent par exemple) ou une opposition, ou une insistance particulière. Cela n'est cependant pas systématique. On rencontre ainsi des situations de continuité thématique dans lesquelles le sujet pronominal est malgré tout exprimé, en particulier derrière une subordonnée temporelle. On observe de ce point de vue des variations d'un texte à l'autre, mais aussi, de façon plus surprenante, au sein d'un même texte, comme en témoignent (15) et (16), extraits de *la Mort Artu* :

- (15) Quant Agravains se fu aperceüz de la reïne et de Lancelot, **il en fu liez** durement et plus por le domage que il cuida que Lancelos en eüst que por le roi vengier de sa honte (*la mort Artu*)
- (16) Et quant Agravains sot que Boorz s'en aloit et li chevalier avec lui et que Lancelos remanoit, **si pensa** tantost que c'estoit por la reïne ou il vouloit avenir, quant li rois s'en seroit alez. (*la mort Artu*)

A l'inverse, on peut trouver des sujets non exprimés dans le cadre d'une discontinuité thématique, même si cela reste rare :

- (17) Puis **fist monter** ses compaignons  
Et **portent** ostoirs et faucons (*Bel Inconnu*, av.1214)<sup>5</sup>

Par conséquent, si la continuité thématique constitue un facteur explicatif assez probant pour rendre compte de l'expression du sujet, il apparaît que d'autres facteurs doivent néanmoins être pris en compte, tels que des effets de mise en relief du sujet, des contraintes métriques .... Il faut aussi admettre une part de variabilité intertextuelle ou intratextuelle qui ne se laisse peut-être pas appréhender en termes systématiques.

A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, la non-expression du sujet commence à reculer, phénomène qui s'accélère en moyen français et au XVI<sup>e</sup> siècle. Elle sera fortement condamnée par les grammairiens au siècle suivant.

<sup>4</sup> Les chiffres pour *Roland* et *la Queste* proviennent de Marchello-Nizia 1995.

<sup>5</sup> Dans l'exemple cité, il se peut que le causatif *faire* entraîne une continuité thématique sur le sujet de l'infinitif.

### 3.2. Développement de l'expression du sujet : quelle(s) explication(s) ?

Deux explications ont été traditionnellement proposées pour rendre compte de ce déclin des sujets non exprimés : la première s'appuie sur l'influence germanique (en termes de substrat et d'adstrat), qui aurait aussi joué un rôle dans le développement des sujets pronominaux dans les dialectes d'Italie du Nord. Cette explication perd cependant de sa force si l'on considère l'actuel développement des pronoms personnels sujets en portugais brésilien et en espagnol de Porto-Rico, que l'on ne peut mettre sur le compte d'une quelconque influence germanique (voir Detges 2003 pour une discussion à ce sujet). La seconde explication proposée, plus ancienne et plus répandue, est celle de la perte de la richesse morphologique verbale. L'argument est assez convaincant, mais souffre lui aussi de quelques faiblesses, au regard de la relation non réciproque entre expression des sujets pronominaux et richesse, comme l'illustrent l'italien du nord et le rhéto-roman.

Pour le français, plus spécifiquement, la question a été largement débattue sans aboutir à un consensus. Selon Foulet, la chute des terminaisons verbales a conduit à une expression accrue du pronom sujet (qui aurait entraîné sa cliticisation).

Les chronologies respectives des différents phénomènes restent cependant encore discutées (voir Schøsler 1991). En outre, les cas de disjonction référentielle ne sont pas rares en ancien français (*j'iron*). Par conséquent, en l'état actuel de nos connaissances, il semble quelque peu hasardeux d'envisager un simple effet « domino » : mieux vaut considérer qu'il existe des corrélations entre les différents changements, tout en admettant, comme le propose Buridant, qu'il y a certainement eu un effet « catalyseur » de la chute des finales.

Plus récemment, une autre explication, de nature pragmatique, a été proposée par Detges (2003). Il suggère que le développement des sujets pronominaux se serait fait à des fins de stratégie discursive, dans des contextes de prise de parole et de prise de position, et donc, prioritairement, avec la première personne. La hausse de la fréquence dans de tels contextes aurait eu un effet de dévaluation rhétorique, qui aurait conduit à une généralisation de l'emploi, et donc à l'affaiblissement des pronoms<sup>6</sup>. Le mouvement serait donc parti de la première personne et se serait ensuite généralisé aux autres. De son côté, Foulet a pu observer une présence accrue de sujets pronominaux dans les œuvres dramatiques. Or, dans la mesure où ces dernières sont supposées plus proches de la langue parlée, il en conclut que : « en parlant on employait plus de pronoms personnels qu'en écrivant » (Foulet 1930/1965 : 327). Il opère du même coup un certain amalgame entre les différentes situations que constituent le récit et le discours, et l'utilisation différenciée des personnes 1 et 3 : la troisième personne peut être utilisée en discours (mais elle ne réfère effectivement pas au locuteur). En outre, il convient de rester prudent quant aux généralisations que l'on peut faire à partir des situations discursives (dialogues) des textes écrits.

Si l'idée que le développement des pronoms personnels sujets se serait fait à partir de la première personne est à la fois séduisante et plausible, il n'en convient pas moins de l'étayer en opérant des dénombrements systématiques des fréquences respectives des première et troisième personnes dans un nombre suffisamment important de textes pour arriver à dépasser les phénomènes de micro-systèmes propres aux textes.

### 3.3. La cliticisation

---

<sup>6</sup> On peut à cet égard établir une analogie avec ce que l'on a pu observer pour le latin, où les personnes 1 et 2 étaient exprimées pour des raisons d'affectivité ou d'insistance, ou d'opposition..., leur emploi devenant peu à peu mécanique dans la langue parlée dans certaines locutions (voir A. Ernout et F. Thomas 1953).

## Version auteur

Avant de nous tourner vers la question de la position du sujet pronominal, il convient de dire quelques mots sur la cliticisation des sujets préverbaux. Les divergences sur cette question sont importantes, centrées sur la datation du phénomène. Selon Moignet (1973) et Adams (1987), qui se fondent sur l'élision précoce de « je », la cliticisation aurait débuté dès le XIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, Dufresne (1995) estime que ce n'est qu'au XV<sup>e</sup> siècle que le pronom a atteint le statut de clitique, passant au préalable par celui de mot fonctionnel. Certes on observe les premières occurrences de formes régimes fonctionnant comme sujet dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle :

(18a) S'irons tornoier **moi et vos** (*Yvain* de Ch. de Troyes, vers 1177)

(18b) **Moi et vos** fumez en une hore engendré (*Ami et Amile*, 1200)

Il n'est pas exclu d'y voir le premier signe d'une perte de prédicativité du pronom sujet. Il est vrai aussi que s'opère assurément un tournant vers 1200, époque à partir de laquelle la loi Tobler-Mussafia n'est plus valide : on peut désormais trouver des pronoms régimes atones en tête de phrase. Dès lors que la position initiale supporte des éléments non toniques on peut faire l'hypothèse que les pronoms sujets qui occupent cette position ne sont plus nécessairement autonomes.

On le voit, il reste encore beaucoup d'inconnues pour dater précisément la cliticisation des pronoms sujets, la seule certitude étant que c'est une évolution qui s'est faite de manière progressive, conjointement à l'émergence des formes régimes en fonction sujet. Il est fort probable que l'affaiblissement des pronoms sujets soit corrélé au développement de leur expression, sans que ne soit pour autant avérée une relation de cause à effet.

En ce qui concerne le rapport entre cliticisation et position du pronom personnel sujet, il convient pareillement de rester prudent. Buridant (2000) estime que la cliticisation aurait contribué à soustraire le sujet pronominal à la position postverbale au profit de la position préverbale quand la position initiale était occupée. Cette affirmation postule une règle V2 très stricte, qui aurait précédemment interdit au pronom personnel d'occuper la position préverbale conjointement avec un autre élément. Or nous savons que l'ancien français n'était pas une langue strictement V2, ni au XII<sup>e</sup> ni au XIII<sup>e</sup> siècle. Nous avons déjà mentionné plusieurs exemples de verbe en troisième position (10a-d et 14), en voici deux autres, avec en tête un objet nominal suivi du sujet pronominal :

(19a) mesire Gynglayns [...]me dist k'il l'avoit veü tout forsené dedens le Marés. **Autres nouveles je ne sai** orendroit de lui (*Tristan* en prose).

(19b) Par cele foi que je vos doi  
Se cel anel de vostre doi  
Ne m'envoiez , si que jel voie,  
**Rien qu'il deïst ge ne croiroie** (*Tristan* de Beroul)

Il convient donc, sur la question de la relation entre cliticisation et position du sujet pronominal, de demeurer pareillement prudent, et d'envisager de simples corrélations, des convergences, entres les différents changements, plutôt que des relations de causalité fortes, en attendant que l'exploration approfondie d'un nombre élevé de textes permette d'affiner les chronologies respectives.

C'est plus spécifiquement vers l'évolution de la position du sujet pronominal que nous nous tournons maintenant.

## 4. La position du sujet pronominal

#### 4.1. Evolution de l'ordre des mots et développement des séquences 'sujet-verbe'

On rappellera tout d'abord que le développement de l'ordre 'sujet pronominal-verbe' s'inscrit dans un mouvement général de fixation de l'ordre des mots, ce dernier étant effectivement plus souple en ancien français (c'est-à-dire non régi par les fonctions syntaxiques). On a longtemps expliqué cette relative liberté, en particulier celle liée au sujet, par l'existence d'une déclinaison nominale associée à la contrainte du verbe en seconde position : dès lors qu'un élément autre que le sujet occupait la position initiale devant le verbe, le sujet était postposé. La chute de la déclinaison et le recul de la contrainte du verbe en seconde position aurait conduit à la fixation de l'ordre des mots, en particulier du sujet devant le verbe. Cette explication n'est pas à rejeter, mais elle est lacunaire pour plusieurs raisons : il existe des exemples de verbes en première et troisième positions ; bon nombre de substantifs féminins ne se sont jamais déclinés ; pour les autres, la déclinaison est déficiente dès le XIII<sup>e</sup> (époque à laquelle l'ordre des mots est pourtant encore peu contraint) ; à l'inverse la déclinaison des pronoms personnels s'est maintenue.

Cette explication, insuffisante donc, a par la suite été complétée par le recours à un principe fonctionnel (voir en particulier Vennemann 1976, Combettes 1988). L'ordre des mots en français aurait connu un changement de principe organisateur : on serait passé d'un principe pragmatico-informationnel (formulé en termes de « topique-commentaire » ou de « thème-rhème »<sup>7</sup>) à un principe syntaxique. En effet, dans la mesure où le sujet, topique ou thème privilégié, occupait souvent la position initiale, il se serait peu à peu fixé en cette place.

D'un point de vue typologique, on observe donc le passage d'un ordre SXV en latin à un ordre SVX en français moderne, cela par l'intermédiaire de deux étapes : TXV<sup>8</sup> puis TVX (aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Selon le principe informationnel en vigueur en ancien français, lorsque le sujet est postposé, cela signifie, soit qu'il n'est pas le topique, soit qu'il est porteur d'une charge informative élevée. C'est une explication assez convaincante pour les sujets nominaux<sup>9</sup> mais beaucoup plus problématique pour les sujets pronominaux. Ceux-ci, et plus particulièrement le plus fréquent d'entre eux, le pronom de troisième personne, constituent des topiques par excellence, ou sont porteurs d'une charge informative peu élevée. Cela explique d'ailleurs probablement la relative rareté de leur position postverbale, dès les plus anciens textes, comparée à celle des sujets nominaux (et des pronoms indéfinis).

Ni la contrainte du verbe en seconde position, ni l'existence d'une déclinaison ni celle d'un principe informationnel d'organisation de l'ordre des mots ne suffisent à expliquer les séquences verbe-sujet pronominal, de même que la disparition de ces paramètres n'explique pas de manière satisfaisante le recul de ces mêmes séquences au profit de l'ordre 'sujet pronominal-verbe'.

Il existe depuis l'ancien français une spécificité des séquences à sujet pronominal inversé, spécificité qui a évolué au fil des siècles et dont nous allons essayer de rendre compte.

Voici tout d'abord ci-dessous, dans le tableau 2, la fréquence des séquences 'verbe-sujet pronominal' dans quelques textes, avec une distinction entre les première et troisième personnes. Le chiffre entre parenthèses indique le total des énoncés à sujet pronominal de première ou troisième personne sur lequel est calculé le pourcentage des sujets inversés.

<sup>7</sup> La notion de *topique* est entendue comme « ce dont on parle », et celle de *thème* comme « élément porteur d'une faible charge informative ».

<sup>8</sup> T= thème/topique

<sup>9</sup> En dépit de quelques réserves que nous avons pu formuler dans Prévost (2001).

Version auteur

Textes		VSpro -P1 (VSpro+SproV)	VSpro - P3 (VSpro+SproV)
<i>Roland</i> (1100)	[29000 mots]	19% (100)	29.3% (82)
<i>Beroul, Tristan</i> (fin XII <sup>e</sup> )	[27000]	24.4% (86)	16.8% (125)
<i>Mort Artu</i> (1230)	[35000]	26% (253)	16.5% (237)
<i>Tristan en prose</i> (après 1240)	[35000]	33.6% (280)	21.6% (421)
<i>Joinville, Saint Louis</i> (c.1305)	[35000]	20.3% (202)	7.1% (267)
<i>Froissart, Chroniques 1</i> (fin XIV <sup>e</sup> )	[35000]	8.6% (58)	18% (211)
<i>Quinze Joyes de mariage</i> (vers 1400)	[35000]	3.5% (339)	7.2% (348)
<i>Monstrelet, Chronique</i> (1441)	[29000]	0% (4)	1.3% (74)
<i>Roman Conte d'Artois</i> (1453-67)	[23000]	28% (57)	15.6% (115)
<i>Jehan de Saintré</i> (1456)	[45000]	8.3% (157)	12.4% (105)
<i>Commynes, Mémoires 1</i> (1490-1505)	[13000]	9.7% (31)	5.7% (53)
<i>Commynes, Mémoires 7</i> (id.)	[13000]	0% (10)	6.7% (45)
<i>Roman de Jehan de Paris</i> (1494)	[13000]	5.7% (53)	9.6% (52)

Tableau 2 : fréquence des énoncés à sujet postverbal

Le premier point qui frappe à la vue de ces chiffres est leur grande disparité : l'évolution est en effet en dents de scie, même si l'on peut repérer un premier tournant vers 1300, avec un passage sous la barre des 20% d'inversion pronominale pour la majorité des textes postérieurs, puis à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, avec une fréquence désormais inférieure à 10%.

On constate par ailleurs des écarts importants entre les inversions de première et de troisième personnes, avec une relative prévalence de l'inversion de la première personne jusque la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, exception faite de *Roland*, texte dans lequel c'est au contraire l'inversion de la troisième personne qui prévaut.

Il s'agit là d'un point qui exige d'être approfondi, de même que doivent être davantage explorées les corrélations entre expression et position des pronoms sujets. Il convient en outre d'élargir le corpus, en veillant à la représentativité non seulement des genres, mais aussi des dialectes. Il semblerait ainsi, au vu des chiffres ci-dessus, que le Picard, représenté par *Tristan* en prose et Froissart, soit davantage conservateur (on sait qu'il l'est sur divers points).

#### 4.2. Les éléments initiaux

C'est néanmoins sur la position des seuls pronoms de troisième personne que nous nous

## Version auteur

concentrerons dans la suite de cette étude, en formulant l'hypothèse que les différences entre les énoncés à sujet préverbal ou au contraire postverbal sont liées à la relation de l'énoncé au contexte précédent, relation qui passe généralement par les éléments initiaux.

On peut distinguer de ce point de vue différents types d'éléments initiaux qui sont associés aux énoncés avec sujet postverbal : les premiers dénotent un lien étroit avec le contexte précédent, et l'inversion peut être interprétée dans ce cas comme un moyen de resserrer le lien entre le prédicat et ce qui précède. Les exemples (20) à (24) ci-dessous présentent de tels éléments initiaux, pronoms ou déterminants démonstratifs à valeur anaphorique dans la majorité des cas (ou bien adverbe *ainsi* en (22)) :

- (20) Puis dist itant: « Se je pooie  
Husdent par paine metre en voie  
Que il laisast cri por silence,  
Molt l'avroie a grant reverence.  
**Et a ce metrai je ma paine**  
Ainz que ja past ceste semaine. » (Beroul)
- (21) Quant il vint desoz le chastel, il chevaucha si enbrons que a peine le peüst l'en connoistre ; **et ce feisoit il** por les chevaliers le roi qui de leanz issoient; (*La mort Artu*)
- (22) ...et gardez qu'il ne soit a nul home mortel conté que vos l'aiez veü en ceste voie, ne ge endroit moi n'en parlerai ja. **Einsi porra il bien estre celez**, car nus fors nos deus ne l'a veü. (*La mort Artu*).
- (23) Lors prent son escu et son glaive, k'il n'i fait autre delaiement, et laisse courre as deus freres et brise son glaive sour l'un et le porte du ceval a tere navré mout durement d'une grant plaie k'i li ot faite en mi le pis. **Et de celui meïsme poindre se hurte il** a l'autre frere. (*Tristan en prose*)
- (24) Et sachiés que Plenorius avoit ja oïes nouveles que uns cevaliers errans estoit venus au pont, ki par sa proueche avoit ses deus freres menés dusques a outranche par force d'armes et venroit a lui combatre tout maintenant. **Pour che s'estoit il bien apareilliés** de ses armes... (*Tristan en prose*)

Il est à noter que, dans les textes les plus anciens, on trouve deux types d'éléments initiaux qui tendront à se raréfier par la suite. Il s'agit d'une part des adverbes (en partie) spatio-temporels, tels que *la*, *or*, ou *ja*, dans les exemples ci-dessous :

- (25) Enz en voz bainz que Deus pur vos i fist,  
**La vuldrat il** chrestïens devenir (*Roland*)
- (26) Oliver est desur un pui muntet.  
**Or veit il** ben d'Espagne le regnet  
E Sarrazins, ki tant sunt asemblez (*Roland*)
- (27) Ço est merveille que Deus le soefret tant.  
**Ja prist il** Noples seinz le vostre comant ; (*Roland*)

Il s'agit d'autre part de compléments peu liés au contexte précédent, sans que n'apparaisse pour autant un effet de contraste fort : l'élément placé en tête est simplement mis en relief, comme en (28)-(30) :

- (28) **Demi Espagne vus durat il** en fiet,  
L'altre meitet avrat Rollant, sis niés (*Roland*)
- (29) **Devant ses pers vait il** ore gabant .

### Version auteur

Suz cel n' ad gent ki l'osast querre en champ. (*Roland*)

- (30) Ulte cest jurn ne surum plus vivant ;  
**Mais d'une chose vos soi jo ben guarant ...**(*Roland*)

On rencontre enfin en tête des énoncés à sujet postverbal des éléments qui dénotent une opposition avec le contexte précédent, comme dans les deux exemples suivants:

- (31) si le connut bien comme celui meïsmes qu'il li avoit donné, **mes Lancelot ne connut il mie**, car trop estoit enbrons (*la mort Artu*)
- (32) **mes toutevoies n'ont il pas** ausi bones genz com cil dedenz, car il sont trestuit chevalier conqueilli et estrange (*la mort Artu*)

Ces tendances, toutefois, ne sont ni systématiques ni exhaustives, et il faut bien avouer qu'il n'est pas simple de déterminer ce qui motive la postposition du sujet pronominal en ancien français. Toutefois, on constate que, au sein d'un même texte, les éléments qui apparaissent en tête des énoncés verbe-sujet ne se rencontrent pas lorsque le sujet est préverbal : il existe des phénomènes de répartition complémentaire des éléments initiaux, qui ne valent pas pour l'ensemble des textes, mais constituent des micro-systèmes propres à chacun des textes<sup>10</sup>.

#### 4.3. L'inscription du locuteur dans son énoncé

Quelles que soient la fonction et la valeur sémantique de l'élément initial, les énoncés verbe-sujet présentent, dès l'ancien français, un caractère doublement marqué : ils sont quantitativement minoritaires et ils sont contraires à l'organisation informationnelle qui prévaut en langue ancienne (ce sont des topiques ou des thèmes, et ils devraient donc se trouver devant le verbe).

En moyen français, la fréquence des énoncés à sujet pronominal postverbal commence à baisser, mouvement qui s'inscrit dans celui, plus général, de fixation progressive du sujet devant le verbe.

On observe par ailleurs une évolution des éléments initiaux qui précèdent les constructions verbe-sujet pronominal : les arguments (objets ou attributs) et les éléments qui établissent un lien avec le contexte précédent tendent à reculer, tandis que les éléments à valeur logique et/ou pragmatiques, rares en ancien français, connaissent une forte hausse. En voici quelques exemples ci-dessous :

- (33) ... et **se il le portent et suesfrent un temps outre lor volenté, si en rendent il** en la fin crueuls paiement (*Froissart*)
- (34) Chils rois ne faisoit compte de veoir la roine. **Si estoit elle** tres belle dame et feminine et doucement enlangage (*Froissart*)
- (35) ...et li faites avoir son estat et vivre raisonnablement toute sa vie. **Encores se pora il amender** en consience, de quoi, tant c'a Dieu, il en vaudra grandement mieuls (*Froissart*)

Au-delà de leur relative diversité, ces différents éléments ont un point commun : ils dénotent une sorte de renversement, une séquence ou une transition inattendue entre ce qui était supposé se produire et ce qui se produit réellement<sup>11</sup>.

A une époque où la fréquence de la non-expression du sujet, même si elle commence à reculer, est encore élevée (voir tableau 1), son expression revêt un caractère d'insistance : aussi

<sup>10</sup> Nous renvoyons à Prévost (2010) pour une présentation détaillée des phénomènes d'alternance des éléments initiaux selon la position du sujet.

<sup>11</sup> Voir Prévost 2001 et 2010 pour une étude plus détaillée des processus à l'oeuvre

## Version auteur

surprenante et inattendue que soit la relation prédicative, le locuteur la valide et il souligne cela en exprimant le pronom sujet. Mais il signale en même temps son caractère problématique en utilisant une position inhabituelle et inattendue pour le pronom.

Les constructions à pronom postverbal vont largement se raréfier en moyen français, dans la mesure où, déjà contraires au principe informationnel d'organisation de l'ordre des mots, elles s'opposent désormais au principe syntaxique qui se met progressivement en place. Par conséquent, les énoncés 'verbe-sujet pronominal' qui se maintiennent à partir de ce moment apparaissent comme particulièrement marqués.

A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, l'inversion pronominale se raréfie encore davantage, bon nombre de ses occurrences étant condamnées par les grammairiens et remarqueurs. Elle est désormais impossible derrière des adverbes tels que *bien*, *difficilement*, *seulement*. Les cas d'inversion qui persistent en français moderne se produisent tous derrière des adverbes soit épistémiques (*peut-être*, *sans doute*,...), soit argumentatifs (*aussi*, *à peine*, *au moins*,...), et ils correspondent tous, comme l'a montré Guimier dans son étude détaillée sur le français moderne (1997), à des contextes de validation problématique de la relation prédicative, et donc à des énoncés non pleinement assertifs. Il reste que, pour le locuteur moderne (non linguiste !), ces constructions sont plutôt interprétées comme des tournures figées que comme dénotant la subjectivité du locuteur.

Une construction – la séquence 'verbe-sujet pronominal' – peu fréquente dès les débuts du français, n'a cessé de se raréfier et son caractère marqué s'est renforcé, pour finalement être perçu, de nos jours, comme relevant de l'archaïsme. Si les constructions à sujet postverbal ont reculé, c'est évidemment au profit de celles à sujet préverbal, l'ordre syntaxique l'ayant emporté sur les considérations logico-pragmatiques, et sur l'expression de la subjectivité du locuteur. Il est tentant de voir là un mouvement qui relèverait de la grammaticalisation. Il convient néanmoins d'envisager cette évolution à différents niveaux, celui du sujet pronominal, et celui de l'ordre 'sujet pronominal-verbe'.

## 5. L'évolution de la syntaxe du sujet pronominal : un cas de grammaticalisation ?

### 5.1. Evolution du pronom et développement de l'ordre sujet-verbe

En position postverbale, le pronom sujet n'a guère connu de changement, si ce n'est la perte de la possibilité (de toute façon rarement mise en oeuvre) d'être coordonné (voir exemple 13). En position préverbale, en revanche, il s'est progressivement cliticisé. Ainsi, au niveau phonétique, il a perdu son accent, et au niveau syntaxique il a subi une réanalyse, devenant progressivement conjoint au verbe, comme il l'était déjà en position postverbale. Cette réinterprétation syntaxique s'est accompagnée de certains des mécanismes qui lui sont généralement associés, à savoir la recatégorisation (le pronom devient clitique), la décatégorisation (le pronom perd ses traits de prédicativité, en l'occurrence la possibilité d'être déterminé et coordonné), et enfin la perte d'autonomie : le pronom devient préverbal et conjoint, ce qui signifie une hausse de la liaison structurale.

Si l'on considère les « paramètres » proposés par Lehmann (1995/1982), désormais assez largement reconnus comme critères de reconnaissance des faits de grammaticalisation, on constate que la plupart d'entre eux sont identifiables dans l'évolution du pronom sujet. En ce qui concerne les paramètres dits paradigmatiques, la désémantisation et l'attrition phonologique que connaît le pronom correspondent à une hausse de l'intégrité ; il y a par ailleurs une baisse de la

## Version auteur

variabilité paradigmatique puisque le pronom doit désormais être exprimé. Pour ce qui est des paramètres dits syntagmatiques, on observe une baisse de la portée, ainsi que de la variabilité syntagmatique puisque le pronom doit dorénavant se trouver avant le verbe (sauf exceptionnellement derrière certains adverbes épistémiques ou argumentatifs). Il se produit en outre une hausse de la cohésion syntagmatique, du fait même de la cliticisation. Un nombre conséquent d'arguments plaide donc en faveur d'une grammaticalisation du pronom sujet.

On peut s'interroger par ailleurs sur la pertinence à considérer le développement des constructions 'sujet pronominal-verbe' comme relevant de la grammaticalisation. Il s'avère que plusieurs éléments incitent à une telle analyse. Il s'agit tout d'abord de la réinterprétation d'un ordre informationnel ('topique commentaire' ou 'thème-rhème') en un ordre syntaxique 'sujet-verbe', évolution qui s'inscrit pleinement dans l'approche qui, suite aux travaux de Givón (1979), considère la grammaticalisation comme pouvant correspondre à une fixation de stratégies discursives en des structures morpho-syntaxiques. Dans une telle perspective, on peut considérer que la position du pronom devient l'indice de la fonction sujet, et que la position préverbale, anciennement dévolue au topique/thème, devient celle du sujet. Il y a donc grammaticalisation de la position du pronom et du contenu de la position préverbale, avec désormais coïncidence entre les deux.

Les pronoms clitiques préverbaux se généralisent, mais il reste néanmoins un îlot de résistance derrière certains adverbes. Toutefois, après bon nombre de ces adverbes se sont développées des constructions à sujet préverbal, qui, au moins à l'oral, tendent à concurrencer celles à sujet postverbal : *peut-être viendra-t-il / peut-être qu'il viendra / ? peut-être il viendra*. La force de l'ordre sujet-verbe est telle que les rares cas qui dérogent à l'ordre dominant tendent à être, sinon éliminés, au moins mis en danger<sup>12</sup>.

Du point de vue sémantico-pragmatique, la grammaticalisation tend à provoquer un affaiblissement sémantique, associé à un renforcement sur le plan pragmatique, qui prend souvent la forme d'une subjectification. Lorsque l'on considère le développement du sujet pronominal en position préverbale, on constate qu'il s'est produit un affaiblissement général de la valeur sémantico-pragmatique : le pronom n'est plus le signal d'une discontinuité thématique ou d'une insistance, mais désormais un simple marqueur grammatical. Mais en même temps (et conséquemment) s'est produit en moyen français un renforcement sur le plan pragmatique des constructions 'verbe-sujet pronominal' : elles dénotent de façon accrue l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé, et donc une forme de subjectification. Comme nous l'avons vu ci-dessus, cette valeur se perdra par la suite, à partir du moment où ces constructions acquerront une valeur figée.

### 5.2. Un nouveau cycle de grammaticalisation ?

On peut considérer que cette grammaticalisation, bien avérée, a été suivie, récemment, d'un nouveau cycle de grammaticalisation, concernant cette fois les formes régimes accentuées des pronoms (*moi, toi, lui...*). Ces dernières sont apparues de manière assez précoce en fonction sujet dans la langue. On les voit en effet se développer dès l'ancien français pour suppléer, d'une part aux emplois prédicatifs, d'autre part aux emplois d'insistance et de contraste, ce que l'on peut interpréter comme un premier signe d'affaiblissement des formes sujets. Cet affaiblissement des pronoms sujets s'est poursuivi, et, aujourd'hui, au moins à l'oral, le pronom peut être interprété

---

<sup>12</sup> On peut à cet égard faire un parallèle avec la tendance qui, à l'oral toujours, tend à rétablir l'ordre direct dans les interrogations : *on part quand ? Tu viens demain ?*

## Version auteur

comme un simple préfixe inflexionnel (qui aurait remplacé les anciennes désinences suffixales). A cette évolution, désormais bien identifiée, succède un nouveau mouvement, qui consiste en un affaiblissement des formes régimes, que l'on évitera dans cette perspective de qualifier encore d'« accentuées », dans la mesure où, précisément, elles peuvent dorénavant, à l'oral, apparaître en fonction sujet sans accentuation ni intensité particulière. Cela explique les possibles redoublements que l'on peut observer à l'oral (*Moi j'y vais pas moi*).

Ce phénomène a été confirmé par une étude de Carton (2009) sur un corpus oral (journaux radiophoniques et télévisés). Carton part des emplois focalisateurs des pronoms disjoints décrits par Nølke (1997), tels que :

(36) La direction du Péhès semble hésiter/ Chirac / **lui**/ attaque (emprunté à Nølke 1997),

et il montre que l'on rencontre de nombreux exemples qui ne correspondent pas au fonctionnement décrit :

(37) Mais les états unis **sont eux** contraints de faire le dos rond

Dans un exemple tel que (37), il y a en effet liaison et perte d'autonomie du pronom, qui forme un seul groupe intonatif avec le verbe. Carton relève par ailleurs à l'écrit (*Est Républicain*) des exemples avec absence de virgule, tels que ci-dessous :

(38) Pierre 'Dréossi [...] avait annoncé sa venue avant de se décommander au dernier moment. **Son entraîneur était lui** en visite à Metz.

On est donc face à une évolution cyclique, avec un renouvellement des formes « usées » par le recours à des formes plus expressives, qui à leur tour, connaissent un phénomène d'affaiblissement. On retrouve ici le processus typique de la grammaticalisation identifié dès le début du XX<sup>e</sup> siècle par Meillet, processus que l'on peut aussi interpréter comme une tension, un jeu constant entre innovation et conventionnalisation.

## 6. Evolution de la syntaxe du sujet pronominal : des facteurs convergents

En guise de conclusion, nous replacerons l'évolution de la syntaxe du sujet pronominal dans une perspective plus large, en essayant de la relier à d'autres changements qui se sont produits dans la langue.

On rappellera tout d'abord quelques grandes étapes dans l'évolution du français. A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, l'objet nominal devient postverbal (voir Marchello-Nizia 1995, Combettes 1988). Même si l'on ne peut dater précisément ce changement, qui s'est de toute façon étalé dans le temps, il est avéré que c'est une évolution qui a débuté avant celle de la syntaxe du sujet pronominal (et du sujet en général). Plus tard (aux débuts du moyen français), le verbe commence à reculer dans la phrase.

En ce qui concerne plus spécifiquement le sujet, son expression a commencé à se développer à partir de l'ancien français, et ce n'est apparemment que plus tard qu'a eu lieu la fixation de sa position (même si les deux se sont chevauchés et ont été progressifs). A cela s'ajoute le processus de cliticisation du pronom préverbal, dont la datation est loin d'être consensuelle, comme nous l'avons signalé en 3.3, puisqu'elle s'étale entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. La question qui se pose est celle des corrélations entre ces différents changements. Pour pouvoir les établir avec certitude, il est nécessaire d'analyser un large corpus : seul cela peut permettre de préciser les chronologies respectives. Il serait à cet égard intéressant de prendre davantage en compte les caractéristiques typologiques des textes, ce qui n'a été qu'esquissé ici.

## Version auteur

Il est cependant possible de formuler quelques hypothèses. Tout d'abord, il convient de dire que les explications phonétique et informationnelle, pour lesquelles nous avons émis quelques réserves, n'en sont pas moins à prendre en compte : simplement elles s'avèrent être des facteurs d'explication insuffisants. Parmi les autres explications possibles, on peut considérer le développement de l'ordre 'verbe-objet nominal' comme point de départ pour les autres évolutions : la fixation de l'objet aurait entraîné celle du sujet. On peut invoquer différentes motivations à cela. Il peut s'agir d'un besoin de clarté et d'économie communicationnelle (en raison de l'érosion phonétique). Mais cela peut être mis en relation, aussi, avec une évolution plus générale qui s'est produite du latin au français dans les syntagmes, et que Marchello-Nizia (2003) a dénommé une « contrainte de contiguïté ordonnée », à savoir l'obligation pour les différents éléments du syntagme d'être contigus et agencés dans un certain ordre (le déterminant précède le nom)<sup>13</sup>. Il n'est pas déraisonnable de supposer qu'une contrainte analogue a pu jouer au niveau de l'énoncé, entraînant un ordonnancement accru et une hiérarchisation de ses éléments.

Une autre caractéristique distingue nettement le français des autres langues romanes : il s'agit de la différenciation systématique qu'a opérée le français entre déterminants et pronoms pour les démonstratifs, les possessifs, ainsi que pour la plupart des indéfinis (voir Marchello-Nizia 2006 et Combettes 2006). Or les autres langues romanes n'ont pas développé une telle spécialisation, les catégories restent en partie neutralisées. Ainsi, pour les démonstratifs, *este, esse, aquele* en portugais, *este, ese, aque*, en espagnol, *questo, quello (codesto est marginal)* en italien, et *acest, acel* en roumain fonctionnent à la fois comme déterminant/adjectif et pronom. De même, alors que le français dira : '*mon livre est là mais pas le tien*', l'italien utilisera le même paradigme pour le déterminant et le pronom : '*il mio libro c'è ma non il tuo*'.<sup>14-15</sup> Peut-être existe-il une relation avec l'évolution divergente de la syntaxe du sujet français.

Assurément beaucoup reste encore à faire, tant pour décrire l'évolution de la syntaxe du sujet pronominal de manière interne (expression et position, distinction entre les différentes personnes, prise en compte des critères typologiques) que pour la replacer dans un mouvement d'évolution plus large.

## BIBLIOGRAPHIE

### Textes étudiés :

- Beroul, *Tristan*, éd. L. M. Defourques, Paris : Champion, 1947.  
*Chanson de Roland*, éd. G. Moignet, Paris : Bordas, 1969.  
*La Mort le Roi Artu*, éd. J. Frappier, Genève : Droz, 1954.  
*Tristan en prose*, tome 1, éd. P. Ménard, Genève: Droz, 1987.  
Jean de Joinville, *La vie de Saint Louis*, éd. J. Monfrin, Paris : Classiques Garnier, 1995.  
Jean Froissart, *Chroniques*, éd. G. T. Diller, Genève : Droz, 1972.  
*Les XV Joyes du Mariage*, éd. J. Rychner, Genève : Droz, 1963.

<sup>13</sup> Certes c'était déjà le plus souvent le cas en latin, mais il existait une liberté permettant de ne pas toujours suivre cette tendance à la contiguïté ordonnée, en particulier pour des usages expressifs.

<sup>14</sup> Il est vrai cependant que l'italien fait une distinction lorsqu'il s'agit de noms de 'relation', comme *mio padre*, et non pas *\*il mio padre*.

<sup>15</sup> Je remercie Benjamin Fagard pour les informations qu'il m'a fournies sur les langues romanes.

## Version auteur

Enguerrand de Monstrelet, *Chronique*, éd. L. Douët d'Arcq, Paris : Société de l'Histoire de France (SHF), 1857-1862.

*Les cent nouvelles nouvelles*, éd. F. P. Sweester, Genève : Droz, 1966.

*Le Roman de Jehan de Paris*, éd. E. Wickersheimer, Paris : Champion (Librairie ancienne), 1923.

Philippe de Commynes, *Mémoires, livre 1*, éd. J. Calmette, tome 1, Paris : Belles Lettres (CHFM), 1964-65.

## Références

ADAMS M., 1987. *Old French, Null Subjects and Verb Second Phenomena*, Ph.D. Dissertation, University of California, Los Angeles.

DE BAKKER C., 1997. *Germanic and Romance Inversion in French, a diachronic study*, Leiden, Holland Institute of Generative Linguistics

BURIDANT, C., 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris, Sedes.

CARTON, F., 2009. « Etude prosodique d'un cas de détachement. Les pronoms personnels pseudo-disjoints dans un corpus de presse parlée en français. » in D. Apothéloz, B. Combettes et F. Neveu (eds) *Les linguistiques du détachement. Actes du colloque international de Nancy*, Bern, Peter Lang, 173-187

COMBETTES, B., 1988. *Recherches sur l'ordre des éléments de la phrase en moyen français* (Thèse pour le Doctorat d'Etat, Université de Nancy ; exemplaire dactylographié).

COMBETTES, B., 2006. « Grammaticalisation et parties du discours : la différenciation des pronoms et des déterminants en français » in Guillot C., Heiden S. et Prévost S. (eds), *A la quête du sens. Études littéraires, historiques et linguistiques en hommage à C. Marchello-Nizia*, Lyon, ENS Editions.

DEES, A., 1979. « Variations temporelles et spatiales de l'ordre des mots en ancien et moyen français », in *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale*, M. Wilmet (éd), Bruxelles, VUB Centrum voor Taal- Literatuurwetenschap, 292-303

DETGES, U., 2003. « Du sujet parlant au sujet grammatical . L'obligatorisation des pronoms sujets en ancien français dans une perspective pragmatique et comparative », *Verbum*, XXV, 3, 307-333.

DUFRESNE, M., 1995. « Etude diachronique de la cliticisation des pronoms sujets à partir du français médiéval ». *Revue Québécoise de Linguistique* 24, 84-109.

ERNOU, A et THOMAS, F., 1953. *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck

FOULET, L., 1930/1965. *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris, Champion.

FOULET, L., 1935/1936. « L'extension de la forme oblique du pronom personnel en ancien français », *Romania* n° 61, 257-315, 401-463, n° 62, 27-91

FUCHS, C., 1994. *Paraphrase et énonciation*. Paris, Ophrys.

FUCHS, C., 2006. « [La place du sujet nominal en français](#) », in Hrubaru F. et Velicu A. (eds) *Enonciation et syntaxe*, Cluj, Echinoc, 9-25.

GUIMIER, C., 1997. « La place du sujet clitique dans les énoncés avec adverbe initial ». in C. Fuchs (ed.), *La place du sujet en français contemporain*, Louvain, Duculot (Coll. Champs linguistiques), 43-96.

KLEIBER, G., 1994. *Anaphores et Pronoms*. Louvain la Neuve, Duculot.

LAHOUSSE, K., 2003. « La complexité de la notion de topique et l'inversion du sujet nominal », *Travaux de Linguistique*, 47, 111-136

LEHMANN, C., 1995 [1982]. *Thoughts on grammaticalization*, 2<sup>nd</sup> edn. Munich, Lincom-Europa.

### Version auteur

- MARANDIN, J.-M., 2003. « Inversion du sujet et structure de l'information dans les langues romanes », in Danièle Godard (ed), *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, Paris, [éditions du CNRS](#).
- MARCHELLO-NIZIA, C., 1985. *Dire le vrai*. Genève, Droz.
- MARCHELLO-NIZIA, C., 1995. *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris, Armand Colin.
- MARCHELLO-NIZIA, C., 1997. « Evolution de la langue et représentations sémantiques : du 'subjectif' à l'objectif' en français ». in C. Fuchs et S. Robert (eds). *Diversité des langues et représentations cognitives*. Paris, Ophrys.
- MARCHELLO-NIZIA, C., 2003. « La "contrainte de contiguïté ordonnée" dans l'évolution du latin au français et aux autres langues romanes », *Presencia y renovacion de la lingüística francesa*, Actes du Colloque des langues romanes de Salamanque, I. Uzcangar Vivar, E. Llamas Pombo et J.-M. Pérez Velasco éd., Salamanque, Ediciones Universidad, 231-244.
- MARCHELLO-NIZIA, C., 2006. « From personal deixis to spatial deixis: the semantic evolution of demonstratives from Latin to French », in Hickman M. Et Robert S. (eds) *Space in Languages: Linguistic Systems and Cognitive Categories*, Amsterdam, Philadelphie, John Benjamins, 103-120
- MARTIN, R., 1979. « L'ordre des mots dans le *Jehan de Saintré* » in *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale*, M. Wilmet (éd), Bruxelles, VUB Centrum voor Taal-Literatuurwetenschap, 305-337.
- MEILLET, A., 1982, *Linguistique générale et linguistique française*. Paris-Genève, Champion-Slatkine. « Comment les mots changent de sens » (1906/1982 : 230-271). « L'évolution des formes grammaticales » (1912/1982 : 131-148). « Le renouvellement des conjonctions » (1915/1982 : 159-174). « Convergence des développements linguistiques » (1918/1982 : 61-75).
- MOIGNET, G., 1973. *Grammaire de l'ancien français*. Paris, Klincksieck.
- OLLIER, M-L., 1995. « Or, opérateur de rupture ». *Linx* 32, 13-31.
- PAUFLER, H.D., 1983. « La sociolinguistique et les facteurs internes (Quelques aspects du développement des pronoms personnels sujets du français) » *Revista de filología románica*, n° 1, 23-34
- PREVOST, S., 1999. « Aussi en position initiale : évolution sémantico-syntaxique du 12<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècle ». *Verbum* XXI, 3, 351-380.
- PREVOST, S., 2001. *La postposition du sujet aux 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles : approche sémantico-pragmatique*. Paris, éditions du CNRS.
- PREVOST, S., 2002. « Evolution de la syntaxe du pronom personnel sujet depuis le français médiéval : la disparition d'alternances signifiantes », in D. Lagorgette et P. Larrivée (éds) *Représentations du sens linguistique*, Munich, Lincom, Studies in Theoretical Linguistics, 22, 309-329
- PREVOST, S., 2010. « Evolution de la position du sujet pronominal en français médiéval : une approche sémantico-pragmatique », *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, Nouvelle Orléans, 2010.
- PRICE, G., 1966. « Contribution à l'étude de la syntaxe des pronoms personnels en sujets en ancien français », *Romania* n° 87, 476-504
- ROUVERET, A., 2004. « Les clitiques pronominaux et la périphérie gauche en ancien français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCIX, fasc. 1, 181-237
- SCHØSLER, L., 1991 « les causes externes et internes des changements morpho-syntaxiques », *Acta linguistica Hafniensia*, 23, 83-112

**Version auteur**

- SKÅRUP, P., 1975. *Les premières zones de la proposition en ancien français . Essai de syntaxe de position*. Etudes romanes de l'Université de Copenhague, *Revue Romane*, numéro spécial 6, Akademisk Forlag.
- VANCE, B., 1997. *Syntactic Change in Medieval French : Verb-Second and Null Subjects*, Dordrecht-Boston-Londres, Kluwer Academic Publishers
- VENNEMANN, T., 1976. « Topics, subjects and word-order : from SXV to SVX via TVX. » in J.M Anderson et C. Jones eds. *Proceedings of the first international congress of Historical Linguistics*. Amsterdam, 339-376.
- ZINK, G., 1997. *Morpho-syntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (14<sup>ème</sup> - 15<sup>ème</sup> siècles)*. Genève, Droz.
- ZWANENBURG, W., 1978. « L'ordre des mots en français médiéval », in *Etudes de syntaxe du moyen français*, R. Martin (éd.), Paris, Klincksieck, 153-171.

Sophie **PREVOST**

Lattice (CNRS/ENS, Paris)